



AFIGESE

Association
Finances - Gestion - Evaluation
des collectivités territoriales

*« Avançons ensemble
pour la performance
de l'action publique locale »*

2016



MOT DE LA PRESIDENTE

Depuis sa création en 2000, l'association Finances-Gestion-Evaluation des collectivités territoriales (AFIGESE) réunit sous une même bannière les professionnels des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et du management public local.

L'AFIGESE est attachée à :

- la libre administration des collectivités territoriales
- la notion de service public dans ce qu'il met le citoyen au cœur de sa problématique
- le professionnalisme, la transversalité et le partage des cultures, pour et entre les fonctions composantes de l'association.

Le propos est ambitieux mais la méthode réaliste. Elle repose sur des échanges de savoirs et de savoir-faire et vise à la diffusion d'acquis professionnels, par l'information, le débat et la formation.

Vous trouverez ci-après une présentation synthétique des activités de l'AFIGESE qui sont autant de services en faveur de la performance de l'action locale et de nos collectivités.

Françoise FLEURANT-ANGBA, Présidente de l'AFIGESE

NOS ADHERENTS

Le réseau des adhérents de l'AFIGESE se compose de collectivités territoriales de toute taille, d'EPCI, ainsi que de personnes morales de droit public et privé.

Des professionnels territoriaux ou non territoriaux peuvent également adhérer à l'association, à titre individuel.

A ce jour, l'AFIGESE compte plus de 600 adhérents en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

SOMMAIRE

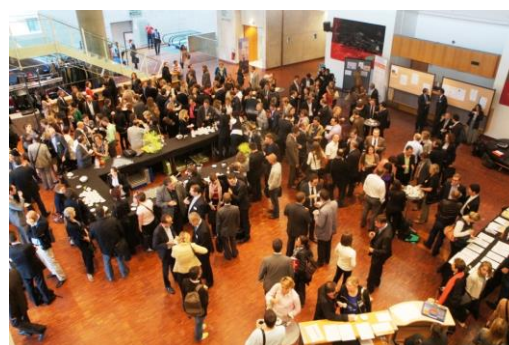
PRINCIPALES ACTIVITES.....	5
ASSISES DE LA FONCTION FINANCIERE,DU CONTROLE DE GESTION ET DE L'EVALUATION	5
LES GROUPES DE TRAVAIL.....	6
LES PRODUCTIONS	9
LES FORMATIONS.....	10
LA RECONNAISSANCE DE L'AFIGESE	11
ORGANISATION DE DEUX RECOMPENSES	12
CONDITIONS D'ADHESION	13
QUI PEUT ADHERER ?.....	13
COMMENT ADHERER ?	14
DROITS ET ACCES AUX SERVICES	14
MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES 2016	15
ANNEXES	16
Bulletin d'adhésion d'une personne morale de droit public	17
Modèle de délibération (Collectivité territoriale et EPCI)	18
Bulletin d'accès aux activités de l'AFIGESE d'une personne morale de droit public (formule sans adhésion).....	19
Bulletin d'adhésion d'une personne physique	20
Demande d'adhésion d'une personne morale de droit privé.....	21
(et assimilés) A retourner signé au secrétariat de l'AFIGESE	21
L'EQUIPE ADMINISTRATIVE	22
LE BUREAU DE L'AFIGESE.....	22

PRINCIPALES ACTIVITES

ASSISES DE LA FONCTION FINANCIERE, DU CONTROLE DE GESTION ET DE L'EVALUATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Les Assises de l'AFIGESE, est l'événement incontournable des praticiens des finances publiques, de la gestion locale et de l'évaluation des collectivités territoriales.

Plus de 400 territoriaux sont attendus chaque année, majoritairement des cadres supérieurs (direction générale, direction adjointe, finances, management, contrôle de gestion, évaluation, ressources humaines) issus de toutes les strates de collectivités.



Au programme :

- Des séances plénières sur les enjeux nationaux et sur un partage d'expériences, en présence de personnalités et d'experts ;
- Des ateliers thématiques (6 heures) : finances, contrôle de gestion, évaluation des politiques publiques, management, ...
- Des forums « groupes de travail et actualité »

RAPPEL DES THEMES TRAITES DEPUIS L'ORIGINE DES ASSISES

1996 (St-Ouen) : La fonction financière dans les collectivités locales

1997 (Bordeaux) : La procédure budgétaire dans les collectivités territoriales

1998 (Lille) : L'évaluation : alibi ou culture d'organisation ?

1999 (Rennes) : Prospective : l'avenir, mode d'emploi

2000 (Besançon) : Le débat public : entre formalisme et utopie

2001 (Angers) : Service public ou service rendu : dépenser mieux ou dépenser juste

2002 (Montpellier) : Les collectivités locales face à la ressource : le temps de la maturité ?

2003 (Nevers) : Service public et décentralisation : organisation(s) et performance(s)

2004 (Clermont-Ferrand) : Politiques publiques locales : Quels outils pour quel pilotage ?

2005 (Cannes) : Attractivités des territoires : entre concurrence et coopération

2006 (Grenoble) : Quelle garantie pour le citoyen local : entre contrôle et transparence

2007 (Strasbourg) : Les démarches locales de performance.

2008 (Nantes) : Le rétrécissement des marges de manœuvres financières : opportunité pour une meilleure performance publique locale ?

2009 (Lille) : Le temps des ruptures, l'heure des choix.

2010 (Saint Etienne) : L'après ruptures : la survie ou la renaissance ?

2011 (La Rochelle) : Réformes territoriales : comment s'adapter ?

2012 (Toulouse) : Raréfaction des ressources, dépenses contraintes : quel projet de gestion pour pérenniser le service public local ?

2013 (Reims) : Les réformes et réorganisation au secours du service public local ?

2014 (Avignon) : Quels temps pour demain ? Comment accorder les scénarios d'urgence avec les stratégies à moyen et long termes dans la gestion publique locale ?

2015 (Tours) : Gestion locale et légitimité de l'action publique : un nouveau modèle pour pérenniser les politiques publiques

GROUPES DE TRAVAIL

Responsable de l'organisation, du fonctionnement et du suivi des groupes de travail :

Marc LUCAS
Chargé de mission
02 28 25 45 15

GRUPE 1 : CERTIFICATION DES COMPTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pilote : Fabrice PIERRE-ABELE (Conseil Général de la Meuse)

Partenaire : KPMG

Objectifs :

Le groupe de travail Certification des comptes s'est constitué lors des réflexions engagées sur la réforme des chambres régionales des comptes.

Plusieurs contributions écrites ont été publiées sous forme d'articles ou de communiqués.

GRUPE 2 : DETTE

Pilotes : David LAMOURY (Ville de Lyon) et Thierry CHARTIER (Conseil général de l'Essonne)

Partenaires : Finance Active, Finance Consult, Orféor

Objectifs :

Le groupe a finalisé un guide des bonnes pratiques en matière de gestion de dette et engage de nouveaux travaux, dans un contexte particulièrement propice aux réflexions et aux échanges sur le financement des collectivités locales. Ses travaux, portent notamment sur l'accès du secteur public local au financement, le financement désintermédié et la problématique de la dette structurée. Des rencontres avec des témoins extérieurs (agences de notation, conseillers de CRC etc.) sont également envisagées selon les réunions.

GRUPE 3 : EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Pilote : Gwendoline LIONS (Conseil Général des Côtes d'Armor)

Partenaire : Décision Publique

Objectifs :

- Comment mettre en place une démarche d'évaluation ?
- Quels outils pratiques ?
- Rédaction d'une Lettre métier : « les Echos de l'Evaluation » et d'une boîte à outils de l'Evaluation.
- Rencontres et échanges réguliers avec le groupe de travail Evaluation de l'ACUF/SFE.

GRUPE 4 : FISCALITE ET DOTATIONS

Pilote : Christelle GAUCHER (Ville de Bayonne)

Partenaires : FININDEV, Fiscalité et Territoire, MGDIS

Six sous-groupes : Dotations et péréquation, Versement transport, CVAE, Taxe d'aménagement, TASCOM et Evaluation des établissements industriels.

Objectifs :

- La suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la contribution économique territoriale bouleverse largement « le paysage » des ressources fiscales des collectivités territoriales et impacte de manière profonde les finances locales. Le groupe de travail apporte son expertise sur les conséquences de cette réforme aux différentes associations d'élus ;
- Mener des réflexions sur les conséquences de la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels ;
- Les différentes taxes : électricité, urbanisme, TVA, etc.

GRUPE 5 : SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL

Pilotes : Estelle DE BLASIIS (SMICVAL du Libournais Haute-Gironde) et Christel BOUSQUET (Bordeaux Métropole)

Partenaires : Lusys, Public Impact Management

Objectifs :

- Animer un lien d'échange, de réflexion et de mutualisation de « bonnes pratiques » ;
- Produire un livrable sur le sujet pour la période N.

GROUPE 6 : RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pilotes : Florence VANHEE (Ville de Dunkerque) et Arafat BENAMER (Ville de Metz)

Objectifs :

- Lieu d'échanges sur les relations entre les collectivités territoriales et les associations : retours d'expériences des participants ;
- Lieu d'interrogations sur les évolutions des relations entre collectivités et associations : contraintes budgétaires ; mise en place de relations de partenariat ; évaluation des aides accordées ; amélioration des procédures d'instruction ; renforcement des dispositifs de contrôle des associations
- Réalisation de lettres métiers sur les thématiques.
- Réalisation de fiches pratiques sur les mises à disposition.

GROUPE 7 : PARTENARIATS PUBLICS PRIVES ET FINANCEMENTS INNOVANTS (en veille)

Pilote : *Nous sommes actuellement à la recherche d'un nouveau pilote.*

Objectifs :

- Mener une réflexion sur les PPP et les Financements Innovants ;
- Réalisation d'une lettre métier : « La lettre des PPP et des Financements innovants » ;
- Réalisation d'un livrable pour la période N.

GROUPE 8 : PILOTAGE (en veille)

Pilote : *Nous sommes actuellement à la recherche d'un nouveau pilote.*

Partenaires : Grant Thornton, KPMG, Kurt Salmon

Objectifs : Le groupe a réalisé un guide de bonnes pratiques qui a permis de définir le concept du dialogue de gestion mais également de proposer un inventaire et une analyse de ces pratiques. Les travaux du groupe porteront sur le thème : « une démarche d'amélioration continue pour améliorer l'adéquation entre les moyens et la qualité du service public ». Il s'agira d'une mise en perspective (et en tension) de deux problématiques de forte actualité : la recherche de marges de manœuvres sur le niveau des ressources mobilisées et l'amélioration du service rendu à l'utilisateur.

PRODUCTIONS

La présentation complète des livrables sur www.afigese.fr

Les groupes de travail de l'AFIGESE réalisent régulièrement des guides pratiques à partir de leurs travaux et de leurs réflexions. Destinés à tout praticien souhaitant approfondir leurs connaissances du métier, ces livrables apportent un éclairage sur les procédures et les outils utilisés dans les collectivités.

- 2^{ème} série de fiches de la Boîte à outils de l'évaluation des politiques publiques (2015)
- Mise en place d'une démarche décisionnelle (2015)
- Guide sur la programmation pluriannuelle des investissements et du fonctionnement (2014)
- Guide pratique sur le suivi et le contrôle des satellites (2014)
- Boîte à outils de l'évaluation des politiques publiques (2013)
- Guide pratique du dialogue de gestion (2012)
- Guide des bonnes pratiques en matière de gestion de dette (2012)
- Etude sur la performance opérationnelle des politiques publiques territoriales (2012)
- Etudes sur les conséquences pratiques de la réforme de la Taxe professionnelle (2012)
- CD Rom Séminaire 2011: Application de la circulaire du Premier Ministre du 18 janvier 2010
- Guide pratique de la fiscalité, volet 3 : « comment agir sur la fiscalité de sa collectivité territoriale ? » (2011)
- CD Rom Colloque : Financiers, contrôleurs de gestion et évaluateurs territoriaux : bilan et perspectives (Colloque 10 ans Afigese en 2010)
- Guide sur le rapport annuel du délégataire de service public (2009)
- Guide pratique de la fiscalité, volet 2 : l'observatoire numérique (2009)
- Cahiers des assises (édité chaque année)
- CD Rom Actes des Assises (édité chaque année)
- Guide sur le pilotage par les tableaux de bord dans les collectivités locales (2008)
- Manuel pratique d'analyse financière (2007)
- Glossaire de l'Evaluation
- Guide pratique de l'évaluation des politiques publiques (2006)
- Guide sur la performance dans les collectivités territoriales (2006)
- Guide pratique de la fiscalité locale, volet 1 : Réaliser un pré-diagnostic à partir des états fiscaux papier (2007)
- Etude sur la performance de la gestion interne dans les collectivités territoriales (2008)

FORMATIONS

Programmes des formations sur www.afigese.fr

L'esprit de l'AFIGESE

- Depuis 15 ans, l'association AFIGESE propose des formations aux **professionnels des collectivités publiques** (Directeurs généraux, directeurs adjoints, responsables de service, contrôleurs de gestion, etc.) en charge des fonctions :
 - finances
 - contrôle de gestion
 - évaluation des politiques publiques
 - démarches managériales et organisationnelles.

Elles reposent sur :

- Une **adéquation avec les interrogations actuelles des territoriaux**
- Une volonté de dispenser des **formations animées par des praticiens des collectivités territoriales** sélectionnés pour leur expérience, leur sens de la pédagogie et leur engagement, qui présentent en alternance : notions théoriques, expériences, outils et procédures.
- La poursuite d'une **politique de tarification abordable** pour toutes les collectivités.

Trois niveaux pour des formations adaptées

Trois niveaux de formation sont dispensés :

- **Niveau Sensibilisation** : pour les **personnes non expérimentées** dans le domaine concerné
- **Niveau Approfondissement** : pour les personnes possédant les **connaissances de base**
- **Niveau Avancé** : pour les **personnes expérimentées** qui souhaitent approfondir un volet spécifique de leur métier.

En 2015, 100% des stagiaires satisfaits

Plus de 300 stagiaires nous ont fait confiance et nous les en remercions.

Des formations sur-mesure

L'AFIGESE propose des formations en intra adaptées aux objectifs et attentes de la collectivité. Elaborés par des praticiens des collectivités territoriales, nous vous proposons des programmes de formation sur-mesure selon vos besoins.

Contact :

Audrey PESTEL

Assistante de formation

02 28 25 45 15 - formation@afigese.fr

LA RECONNAISSANCE DE L'AFIGESE

Grâce à son expertise reconnue en termes de finances locales et de gestion locale, l'AFIGESE contribue de plus en plus à la réflexion et aux travaux menés dans ce domaine par les instances publiques.

- **L'AFIGESE développe ses relations partenariales avec les associations d'élus locaux.**

Le groupe de travail de l'AFIGESE « **Fiscalité et dotations** » a souhaité associer à ses travaux les associations d'élus locaux et a ainsi développé des échanges nourris avec les chargés de mission « finances et fiscalité » de l'AMF, de l'AMGVF/ ACUF (France Urbaine) et de l'ADCF qui participent aux réunions du groupe. Ce partenariat permet le partage de problématiques rencontrées par les collectivités locales.

- Le sous-groupe « **Dotations et péréquation** » contribue à la réflexion relative à la **réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement** avec une contribution à l'ouvrage « *La dotation globale de fonctionnement en question, éléments d'évaluation et perspectives : contributions pour un débat d'actualité* », réalisé par l'ACUF, l'AMGVF et l'APVF. Ce groupe est également sollicité par le cabinet du Ministère de la Décentralisation et de la Fonction Publique pour apporter son analyse technique notamment concernant le coefficient de mutualisation.
- Le sous-groupe « **Versement transport** » et le **GART** (Groupement des Autorités Responsables de Transport) ont créé un atelier commun afin de poursuivre et de capitaliser les actions menées dans le cadre de la réforme d'exonération du versement transport. L'objectif est de coordonner les expertises et les savoir-faire afin d'optimiser la gestion de cette ressource et de produire des analyses fiscales.
- Le sous-groupe « **Taxe d'aménagement** » porte ses travaux sur le suivi de cette taxe d'urbanisme et plus particulièrement sur la question de l'information transmise aux collectivités par le MEDDE et la DGFIP. Un memorandum et une note sur le risque de prescription ont été réalisés.
- Sur les thématiques « **évaluation des établissements industriels** », « **taxe sur les friches commerciales** », « **communication de données fiscales aux collectivités territoriales** » : des memorandum et fiches d'informations complémentaires ont été réalisés à l'attention de la DGFIP.

- **L'AFIGESE auditionnée pour son expertise**
 - L'AFIGESE a été auditionnée par la Commission d'enquête créée par l'Assemblée Nationale « *visant à évaluer les conséquences sur l'investissement public et les services publics de proximité de la baisse des dotations de l'État aux communes et aux EPCI* ». Lors d'une entrevue en octobre 2015, l'AFIGESE a pu apporter un éclairage expert sur le sujet.
 - L'AFIGESE auditionnée par l'Inspection Générale de l'Administration et l'Inspection Générale des Finances afin d'apporter son analyse et ses propositions concernant la gestion du FCTVA.

- **Contributions de l'AFIGESE à la réalisation d'enquêtes, notamment :**
 - Partenariat mis en place avec Kurt Salmon pour la réalisation de l'enquête « Pourquoi les projets de modernisation sont-ils si complexes à réussir dans le secteur public ? » dont les résultats ont été restitués lors des Assises 2015.
 - Partenariat avec Fondafip sur la réalisation d'un questionnaire relatif à la TVA des collectivités territoriales de juin à septembre 2014. La restitution a été opérée en octobre 2014.

ORGANISATION DE DEUX RECOMPENSES

- Prix de l'Innovation Financière

L'AFIGESE organise, en partenariat avec La Gazette des communes, le Prix de l'Innovation Financière récompensant les démarches innovantes de collectivités territoriales dans quatre catégories : les finances locales, la gestion locale, l'évaluation des politiques publiques, et le management public local (démarches transversales).

Véritable podium valorisant les savoir-faire des collectivités, ce prix décerne les démarches novatrices, transposables à d'autres collectivités et dont la communication et l'information auprès des citoyens ont été intégrées au projet.

Les candidatures sont ouvertes de juin à août et les prix sont remis lors des Assises de l'AFIGESE fin septembre.

- Prix du Mémoire de Master

L'AFIGESE organise, en partenariat avec La Banque Postale, La Revue Française des Finances Publiques et Fondafip, le Prix du Mémoire de Master récompensant les meilleurs mémoires de Master dans les thématiques d'activité suivantes : finances locales, gestion publique locale, évaluation des politiques publiques et Management public local (thématique transversale).

Deux catégories de Master sont récompensées : les Master Professionnels et les Master Recherche. L'AFIGESE souhaite, par l'organisation de ce prix, valoriser les travaux de la filière universitaire dont de nombreux travaux nourrissent les projets novateurs des collectivités.

CONDITIONS D'ADHESION

L'Association Finances - gestion - évaluation des collectivités territoriales est un important regroupement de professionnels des métiers des finances, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques. Les statuts et le règlement intérieur apportent les précisions suivantes :

L'association se compose de trois catégories de membres adhérents : les personnes physiques, les personnes morales de droit public et les personnes morales de droit privé.

Peuvent solliciter la qualité de membre adhérent :

- a) les personnes physiques
 - qui exercent dans le secteur public une activité professionnelle en relation avec l'objet de l'association ;
 - qui exercent dans le secteur privé une activité professionnelle, à l'exception de celle de dirigeant, en relation avec l'objet de l'association ;
 - qui ont exercé une telle activité dans le secteur public et ont quitté leurs fonctions,
 - qui envisagent d'exercer une telle activité dans le secteur public et sont inscrits, à cette fin, dans un cycle d'études professionnalisant.
- b) les personnes morales de droit public, collectivités territoriales ou autres, employant des personnes qui exercent une activité professionnelle en relation avec l'objet de l'association.
- c) les personnes morales de droit privé qui exercent des activités dans des branches professionnelles en lien direct avec les métiers représentés dans l'association ; sont assimilés à cette catégorie les dirigeants des personnes morales et les personnes physiques exerçant à titre libéral une activité en lien direct avec ces mêmes métiers.

QUI PEUT ADHERER ?

- **Les fonctionnaires territoriaux titulaires ou contractuels d'une collectivité territoriale**
- **Toutes personnes travaillant au sein d'un organisme public autre qu'une collectivité territoriale (établissement public, administration d'Etat, etc.)**
 - votre collectivité ou votre organisme peut devenir membre de l'AFIGESE et vous désigner comme son représentant au sein de l'association. Si certains de vos collègues souhaitent également participer aux travaux de l'association, la cotisation de base s'en trouvera multipliée par le nombre de représentants envoyés par votre collectivité ou votre organisme au sein de l'association,
 - vous pouvez adhérer à titre personnel. (*)
- **Toutes personnes travaillant au sein d'un organisme de droit privé :**
 - votre organisme peut devenir membre de l'AFIGESE, et vous désigner comme son représentant au sein de l'association. Si certains de vos collègues souhaitent également participer aux travaux de l'association, la cotisation de base s'en trouvera multipliée par le nombre de représentants envoyés par votre organisme au sein de l'association,
 - vous pouvez adhérer à titre personnel (*), si vous n'occupez pas une fonction de dirigeant ou si vous n'exercez pas une activité à titre libéral.

(*) *L'adhésion à titre personnel (personne physique) permet de bénéficier de la qualité de membre adhérent et des droits qui s'y rapportent mais n'offre pas tous les avantages offerts aux personnes morales adhérentes (cf. : tableau ci-après « droits et accès aux services »)*

COMMENT ADHERER ?

- Pour les collectivités territoriales et les organismes de droit public : par l'envoi d'un bulletin d'adhésion (annexe 1).
(à toutes fins utiles, selon les éventuelles obligations propres à chaque structure, un modèle type de délibération figure à leur intention en annexe 2)

Au cas où la collectivité (ou organisme de droit public) ne pourrait pas adhérer, l'AFIGESE propose une formule qui permet d'avoir accès aux activités dans les mêmes conditions que les adhérents ; dans ce cas, merci de bien vouloir envoyer le bulletin (annexe 3) et en cas de besoin contacter le secrétariat de l'AFIGESE.

- Pour les personnes physiques par l'envoi d'un bulletin d'adhésion (annexe 4)
- Pour les organismes de droit privé (et assimilés) par l'envoi d'une demande d'adhésion (annexe 5)

(Les annexes sont également disponibles sur le site internet : www.afigese.fr)

La qualité de membre s'acquiert par approbation du Bureau, au vu des demandes formulées selon les conditions ci-dessus.

DROITS ET ACCES AUX SERVICES

	Membre adhérent personne morale de droit public	Membre adhérent personne physique	Membre adhérent personne morale de droit privé	Formule sans adhésion Personne morale de droit public
Assemblée Générale	Droit de vote (1 voix par représentant)	Droit de vote (1 voix)	Droit de vote (1 voix par représentant)	Pas de droit de Vote
Conseil d'Administration	Représentant éligible	Éligible	Représentant éligible	Non éligible
Assises	Tarif réduit pour tous les participants de la personne morale	Tarif réduit pour les retraités et étudiants	Tarif réduit pour tous les participants de la personne morale	Tarif réduit pour tous les participants de la personne morale
Journées de formation	Tarif réduit pour tous les participants de la personne morale	Pas de tarif préférentiel	Tarif réduit pour tous les participants de la personne morale	Tarif réduit pour tous les participants de la personne morale
Groupes de travail	Participation du ou des représentants à un ou plusieurs groupes	Secteur privé : non Secteur public : 1 ou 2 réunions	Participation sous conditions du ou des représentants à un ou plusieurs groupes	Participation du ou des représentants à un ou plusieurs groupes
Productions	Envoi Gratuit (au représentant)	Non	Envoi Gratuit (au représentant)	Envoi Gratuit (au représentant)
Lettre d'information	Oui (au représentant)	Oui	Oui (au représentant)	Oui (au représentant)
Site internet	Oui (intégralité du site) (au représentant)	Oui (pages réservées)	Oui (intégralité du site) (au représentant)	Oui (intégralité du site) (au représentant)

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES 2016

En € TTC

Collectivités territoriales et leurs établissements publics (par représentant)

< 10 000 habitants	85 €
>=10 000 et <20 000 habitants	170 €
>=20 000 et <50 000 habitants	200 €
>= 50 000 et <100 000 habitants	270 €
>= 100 000 habitants	340 €

Autres personnes morales de droit public 340 €

Personnes morales de droit privé (par représentant)

Petites structures	204 €
Autres	407 €

Adhérents Individuels

Salariés	46 €
Etudiants et retraités	23 €

ANNEXES

ANNEXE 1 : Bulletin d'adhésion d'une personne morale de droit public	Page 17
ANNEXE 2 : Modèle de délibération (Collectivité territoriale et EPCI)	Page 18
ANNEXE 3 : Bulletin d'accès aux activités de l'AFIGESE d'une personne morale de droit public (formule sans adhésion)	Page 19
ANNEXE 4 : Bulletin d'adhésion d'une personne physique	Page 20
ANNEXE 5 : Demande d'adhésion d'une personne morale de droit privé (et assimilés)	Page 21

Bulletin d'adhésion d'une personne morale de droit public

A retourner signé au secrétariat de l'AFIGESE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> CT et leurs EP < 10.000 hab. | <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 10 000 hab. et < 20 000 hab. |
| <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 20 000 hab. et < 50 000 hab. | <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 50 000 hab. et < 100 000 hab. |
| <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 100 000 hab. | <input type="checkbox"/> Autres personnes morales de droit public |

NOM DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ORGANISME

.....

ADRESSE :

FACTURATION :

.....

.....

Nombre de représentants désignés :

Courriel de facturation :

.....

COORDONNEES PROFESSIONNELLES DES REPRESENTANTS

	REPRESENTANT 1	REPRESENTANT 2	REPRESENTANT 3
NOM			
PRENOM			
FONCTION			
SERVICE			
TELEPHONE			
PORTABLE			
FAX			
COURRIEL			

Le soussigné ayant pris connaissance des statuts, notamment des conditions d'adhésion (*), s'engage à faire mandater ou à régler la cotisation annuelle, par mandat administratif, chèque ou virement à l'ordre de l'AFIGESE, à réception de l'appel à cotisation.

Fait à :
 Le :

Signature :

Nom et qualité

(*) Les statuts sont consultables sur le site www.afigese.fr dans le menu association / statuts.

Modèle de délibération (Collectivité territoriale et EPCI)

Objet : Adhésion de à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE)

L'AFIGESE est une association de professionnels des collectivités territoriales, travaillant sur les métiers des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et aux fonctions touchant plus généralement à la gestion et au management (organisation, conseil, pilotage, audit, inspection...).

Cette association a pour objet d'affirmer l'attachement de ses membres aux valeurs suivantes :

- la libre administration des collectivités territoriales ;
- le citoyen au centre de la problématique du service public ;
- le professionnalisme, la transversalité et le partage des cultures.

Les moyens d'action de l'AFIGESE sont :

- l'organisation d'une manifestation annuelle appelée les Assises de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques des collectivités territoriales (manifestation organisée avec succès depuis 1996),
- l'organisation de formations sur tout sujet concernant les métiers des fonctions et métiers cités ci-dessus,
- la constitution de groupes de travail sur des sujets préoccupant les collectivités territoriales et se rapportant aux mêmes fonctions et métiers.

Les statuts de l'association permettent aux collectivités territoriales et organismes de droit public de devenir membres de cette association, offrant ainsi à leurs cadres intéressés un lieu d'échanges, de formation et de confrontation des problèmes rencontrés, dans une optique de plus grand professionnalisme et de performance de leur collectivité.

La qualité de membre de cette association permettra notamment de bénéficier d'un tarif privilégié pour l'inscription d'élus ou d'agents de la collectivité aux Assises annuelles et à toute formation organisée par cette association ou en liaison avec d'autres partenaires, ainsi que de recevoir gratuitement tous les documents élaborés ou publiés par l'Association.

La cotisation de base annuelle est fixée à € pour un représentant au sein de l'association. Compte tenu de l'intérêt pour notre collectivité d'avoir des collaborateurs toujours mieux formés et en mesure d'apporter des idées, des réflexions et des solutions durables à nos problématiques par l'intermédiaire d'un réseau offrant des prestations nécessaires à notre gestion et une souplesse d'accès et de mobilisation, il est proposé l'adhésion de notre collectivité à l'AFIGESE.

Au vu de l'organisation de nos services, il est dit que notre collectivité aura représentant(s) au sein de cette association, soit, pour l'année, une cotisation totale de : €.

Il est demandé à..... (Assemblée délibérante) de bien vouloir :

- approuver l'adhésion de notre à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE),
- dire que la cotisation annuelle sera imputée au chapitre....., compte....., dans le cadre des crédits ouverts annuellement dans le budget.

Bulletin d'accès aux activités de l'AFIGESE
d'une personne morale de droit public (formule sans adhésion)

A retourner signé au secrétariat de l'AFIGESE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> CT et leurs EP < 10.000 hab. | <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 10 000 hab. et < 20 000 hab. |
| <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 20 000 hab. et < 50 000 hab. | <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 50 000 hab. et < 100 000 hab. |
| <input type="checkbox"/> CT et leurs EP >= 100 000 hab. | <input type="checkbox"/> Autres personnes morales de droit public |

NOM DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ORGANISME

.....

ADRESSE :

FACTURATION :

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....

Nombre de représentants désignés :

Courriel de facturation :

.....

COORDONNEES PROFESSIONNELLES DES REPRESENTANTS

	REPRESENTANT 1	REPRESENTANT 2	REPRESENTANT 3
NOM			
PRENOM			
FONCTION			
SERVICE			
TELEPHONE			
PORTABLE			
FAX			
COURRIEL			

Le soussigné s'engage à faire mandater ou à régler, par mandat administratif, chèque ou virement à l'ordre de l'AFIGESE, le montant de la contribution annuelle, à réception de l'appel à paiement.

Fait à :
Le :

Signature :

Nom et qualité

Bulletin d'adhésion d'une personne physique

A retourner signé au secrétariat de l'AFIGESE

COORDONNEES PERSONNELLES

Nom : Prénom :
Tél fixe : Portable :
Courriel : Fax :
Adresse :
.....

SITUATION PROFESSIONNELLE

Collectivité (ou organisme) :
Fonction :
Tél fixe : Portable :
Courriel : Fax :

Ayant pris connaissance des statuts, notamment des conditions d'adhésion (*), je m'engage à régler la cotisation annuelle, par chèque à l'ordre de l'AFIGESE, à réception de l'appel à cotisation.

Fait à :
Le :

Signature :

(*) Les statuts sont consultables sur le site www.afigese.fr dans le menu association / statuts.

**Demande d'adhésion d'une personne morale de droit privé
(et assimilés)** A retourner signé au secrétariat de l'AFIGESE

Nom :	
Statut juridique :	

ADRESSE :

.....

FACTURATION :

.....

Courriel de facturation :

.....

Nombre de représentants proposés :

COORDONNEES PROFESSIONNELLES DES REPRESENTANTS

	REPRESENTANT 1	REPRESENTANT 2	REPRESENTANT 3
NOM			
PRENOM			
FONCTION			
SERVICE			
TELEPHONE			
PORTABLE			
FAX			
COURRIEL			

Ayant pris connaissance des statuts, notamment des conditions d'adhésion (*), je m'engage à régler la cotisation annuelle, par chèque ou virement à l'ordre de l'AFIGESE, à réception de l'appel à cotisation.

Fait à :
Le :

Signature :

Nom et qualité

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE :

- document de présentation de l'organisme indiquant notamment les missions assurées dans les collectivités territoriales
- document présentant les compétences et expériences dans ce domaine de chaque représentant proposé au sein de l'AFIGESE.

(*) Les statuts sont consultables sur le site www.afigese.fr dans le menu association / statuts.

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Leslie MAGNAN, Secrétaire générale

Marc LUCAS, Chargé de mission

Fabienne DUPUY, Secrétaire comptable

Audrey PESTEL, Assistante de formation

Le BUREAU de L'AFIGESE

Françoise FLEURANT-ANGBA, Présidente

Frédéric FIEVET, Vice-Président, Chargé de la thématique des Assises

Bertrand CHARPY, Secrétaire National

Christophe BARON, Trésorier National

Florence VANHEE, Chargée de la formation

Thomas EISINGER, Co-chargé de la thématique des Assises

Eric PORTAL, Président du Conseil d'Orientations Stratégiques

Pascal BELLEMIN, en charge des partenariats financiers et institutionnels

Christelle GAUCHER, en charge des relations avec les associations d'élus

- Les statuts de l'association peuvent être consultés sur notre site internet (www.afigese.fr) dans le menu association / statuts.
- La composition du Conseil d'Administration est également disponible sur le site internet (www.afigese.fr) dans le menu association / Qui sommes-nous ?

AFIGESE
Association Finances•Gestion•Evaluation
des collectivités territoriales

1, avenue de l'Angevinière - BAL n° 3 - 44800 SAINT-HERBLAIN
Tel : 02 28 25 45 15 - Fax : 02 28 25 45 48
contact@afigese.fr

